

Pour diffusion immédiate
Le 30 mars 2016

Le Yukon adopte de nouvelles normes d'efficacité énergétique pour les bâtiments

WHITEHORSE — Les nouvelles normes d'efficacité énergétique sont maintenant en vigueur pour les entrepreneurs yukonnais.

« La mise en place de ces normes pour la construction ou la rénovation d'habitations démontre l'engagement du gouvernement du Yukon d'accroître l'efficacité énergétique », a déclaré le ministre des Services aux collectivités, M. Currie Dixon. « Le territoire est maintenant à égalité avec le reste du pays en ce qui a trait à la construction de maison éconergétique. »

L'adoption de la section 9.36 du *Code national du bâtiment – Canada* fait suite à l'examen approfondi effectué par un comité consultatif spécial sur les normes d'efficacité énergétique. Le comité, qui comprenait des membres du milieu de la construction local, a pris en considération le climat et la situation géographique du territoire, ainsi que les préférences des Yukonnais relativement aux divers types d'habitation.

Les membres du comité ont consulté les gens du milieu de la construction auquel ils appartiennent, discuté avec des spécialistes en matière d'élaboration de normes d'efficacité énergétique dans d'autres administrations canadiennes et étudié les commentaires du public. Ils ont recommandé d'apporter aux nouveaux règlements certaines modifications propres au Yukon, tout en exigeant que les constructeurs satisfassent à la cote ÉnerGuide d'au moins 78 sur 100 établie dans la section du *Code national du bâtiment* portant sur l'efficacité énergétique.

Les exigences de base du *Code national du bâtiment* comprennent l'isolation efficace des planchers, des murs et des plafonds, un coefficient K minimal pour toutes les portes et fenêtres, et une cote de rendement minimal pour les générateurs de chaleur et les chauffe-eau.

Les modifications ont peu de répercussions sur les normes de construction de la Ville de Whitehorse qui dépassent généralement les exigences du *Code national du bâtiment*.

-30-

Renseignements :

Dan Macdonald
Communications
Conseil des ministres
867-393-6470
dan.macdonald@gov.yk.ca

Amanda Couch
Communications
Services aux collectivités
867-332-4188
amanda.couch@gov.yk.ca

Communiqué numéro 16-096

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.